

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraisant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an... 18f. » 24f. «
Six mois... 10 » 15 «
Trois mois... 5 25 7 30

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuille Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

M. le Ministre de la marine a adressé aux préfets maritimes, aux chefs du service de la marine et aux commissaires de l'inscription maritime, la circulaire suivante : Paris, 24 janvier. Monsieur, j'ai été informé que des navires étrangers, et notamment des navires américains, reçoivent à leur bord des soldats déserteurs, des conscrits réfractaires ou des marins insoumis, qui parviennent à se dérober ainsi à leurs obligations. Il est important de mettre un terme à un tel état de choses. Je vous invite, en conséquence, à faire opérer par la gendarmerie maritime une visite rigoureuse à bord des bâtiments étrangers, au moment de leur sortie des ports de l'Empire.

» Vous devez, afin d'éviter toute difficulté, vous concerter au préalable, avec les autorisés consulaires étrangers, résidant dans nos ports, lesquelles se prêteront volontiers, je n'en doute pas, à une mesure que les circonstances actuelles rendent plus nécessaire que jamais, et qui d'ailleurs est d'usage dans nos grands centres de commerce maritimes.

» M. le maréchal ministre de la guerre, a, de son côté, donné des ordres analogues à MM. les généraux commandant les divisions militaires dans la circonscription desquelles se trouvent compris les départements du littoral. Recevez, etc. Th. Ducs.
— Havas.

Vienne, lundi 12 mars.

La notification de la mort de l'Empereur Nicolas a été faite ce matin par M. de Lieven, à l'Empereur.

M. de Lieven était porteur de nouveaux pouvoirs pour le prince Gortschakoff.

Le bruit court d'une grande victoire remportée sur les Russes. Le général Osten-Sacken aurait été blessé. Le gouvernement n'en avait reçu aucune nouvelle.

La conférence est ajournée; on est indécis sur le moment où elle commencera ses travaux.

Les pourparlers continuent en même temps que les armements. (Constitutionnel.)

« Vienne, lundi 12 mars.

» Le bruit a couru qu'un engagement aurait eu lieu en Crimée, dans lequel le général Osten-Sac-

ken aurait été blessé. Des deux côtés l'on s'attribuerait la victoire. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On écrit de Balaclava, le 26 février au *Morning-Post* :

Je ne crois pas qu'une armée russe puisse tenir devant les batteries que nous avons à Balaclava. On dit que nous avons devant nous 70,000 hommes et nous ne sommes ici que 5,000 Anglais; mais nous avons une excellente position et de bonnes batteries défendues par les highlanders et les zouaves, qui se soutiennent si bien que chacun d'eux ne reculerait pas en rase campagne devant 10 Russes. On les considère comme les meilleurs soldats des armées alliées et ils ne reculent devant nul ennemi, quel que soit son nombre. Il est fort amusant, le soir, de voir un highlander ivre reconduit par deux zouaves gris, ou un zouave ivre reconduit par deux highlanders gris, tous les six gais et heureux comme des lords.

Notre correspondant de Valachie nous adresse une lettre qui confirme ce que nous avons annoncé des mouvements des troupes autrichiennes.

Bucharest, 3 mars.

Le muchir Ismail-Pacha, commandant en second les troupes ottomanes du Danube, est arrivé avant-hier à Bucharest. On dit que le but de son voyage est de s'assurer de moyens de transport et de fournitures pour la prochaine campagne. Les Autrichiens annoncent leur départ pour la Moldavie dans huit ou dix jours, car les nouvelles récentes arrivées de la Bessarabie parlent de la concentration d'un fort corps d'armée russe au nord de la Bessarabie, qui menace la Bukowine et le nord de la Moldavie.

Les Turcs concentrent leurs forces disponibles à Silistrie. Le télégraphe français fonctionnera de Varna à Schoumla dans dix jours; mais sa jonction de Schoumla avec Bucharest ne sera effectuée que vers la mi-avril. (Constitutionnel.)

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — Notre correspondant de Saint-Petersbourg nous adresse une vive et intéressante peinture de la sensation produite à la cour de Russie

par la mort de l'empereur Nicolas. D'après notre correspondant, cet événement n'apporterait aucun changement dans la politique russe.

Saint-Petersbourg, 2 mars.

Je vous écris sous l'impression du coup le plus affreux qui ait jamais pu frapper la Russie. Voilà du moins l'opinion de tous les Russes, dont le Czar était l'idole. Déjà hier, et surtout vers minuit, la crainte de cette triste catastrophe était arrivée jusqu'au désespoir; elle a été, hélas! justifiée aujourd'hui par la nouvelle de la mort du czar Nicolas Pausowitsch I^{er}. Un moment, l'activité de la machine de l'Etat, ainsi que la population a été paralysée, les rues regorgeaient de personnes dont l'attitude décelait d'effroi et le deuil. Une atmosphère d'angoisse était répandue sur tout; elle n'était interrompue que par les mots : « *Gossuda umier* (l'empereur est mort). » Et puis après : « *Urra Alexander Nikolajewitsch ntoroy* (Vive l'empereur Alexander Nikolajewitsch II.)

L'interrègne n'a pas doré un instant, pas plus que la continuation de la pensée motrice de la politique russe; cette pensée, qui date de Pierre I^{er}, n'a pas été interrompue un seul moment. Rappelons, en passant, la tradition si longtemps accréditée, que la vingt-cinquième année du règne d'un czar lui est toujours fatale, et les bruits par lesquels on a voulu supposer à l'empereur mort, l'intention de mettre sur le trône le grand-duc Constantin, en attribuant à l'empereur actuel, Alexandre II, des principes contradictoires à ceux de son père, surtout relativement à la question d'Orient; tout cela a été démenti par la mort paisible du czar Nicolas après vingt-neuf années de règne, et par sa fidélité tauace aux principes de la légitimité quant même, qui l'avait empêché, lors de la mort du czar Alexandre I^{er}, de monter sur le trône, avant que l'abdication formelle de son frère aîné fût arrivée.

Quant à la politique intérieure et extérieure, elle sera toujours la même; les preuves ne tarderont pas à éclater. Tous les princes de la maison impériale ont reçu une éducation trop soignée et trop conforme aux traditions sévères et inviolables de la maison de Romanoff et de la cour de Saint-Petersbourg, pour qu'un d'eux puisse penser à s'écarter tout-à-coup des voies dans lesquelles le dernier empereur mort, avec une volonté et une persévérance de fer, a fait entrer la machine de l'Etat, et l'esprit du peuple, et les croyances religieuses. Un changement

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

En parlant ainsi, Brémont ouvrit machinalement sa tabatière : c'était sa ressource habituelle pour déguiser son embarras ou pour se donner une contenance; mais ses doigts se promènèrent inutilement dans les profondeurs de la boîte, ils saisirent à grand-peine quelques grains oubliés de la bienfaisante poudre. Louise, qui connaissait toutes les habitudes et toutes les manies de son père, remarqua cette indigence inaccoutumée, et, plaçant sa jolie main blanche sur le bras du manufacturier :

— Oh! oh! dit-elle, il faut que vous ayez été, ce soir, bien inquiet ou bien troublé. Il n'y a plus rien dans votre boîte. — Pas du tout! pas du tout! répliqua vivement Brémont; j'ai pris beaucoup de tabac à l'Opéra pour tâcher de me réveiller. Vraiment! dit Louise d'un air incrédule. — Oui, c'est très-coûteux un opéra en cinq actes, et la régie devrait faire une remise aux compositeurs modernes. — Je soupçonne qu'ils ne sont pas aussi coupables envers vous aujourd'hui que vous voudriez me le faire croire. — Ah çà! mais, Dieu me pardonne, il me semble que tu me manques de respect, dit Brémont grossissant sa voix et prenant un air fâché. — Moi, mon père? — Oui, toi qui doutes de tout ce que

je dis et qui me tiens là sur la sellette, comme si j'avais des comptes à te rendre! En voilà assez, Louise! Quand on est jeune, jolie fille, aimée d'un père généreux et bon, et qu'on a de l'argent, on vit heureuse et tranquille, sans s'inquiéter ni se tourmenter, et l'on n'empêche pas son père d'aller se coucher lorsqu'il en a envie. — Oh! pardonnez-moi! s'écria Louise en sautant au cou de Brémont.

L'industriel, content de lui et presque fier de l'énergie qu'il venait de montrer, appliqua deux gros baisers sur les fraîches joues de son enfant, en témoignage de réconciliation, et chacun d'eux s'achemina vers sa chambre.

Le lendemain matin, dès sept heures, Georges se rendit à l'appartement de son père : à sa grande surprise, le comte était déjà sorti. L'absence de Versigny ne l'étonna point, puisque la veille une visite de celui-ci chez d'Armentières avait été convenue entre eux; mais le soin que M. de Clavières semblait prendre de l'éviter, l'inquiétait et le désolait à la fois. Le comte rentrerait-il assez tôt pour armer son fils de ces preuves irrécusables dont son honneur blessé avait besoin et qui devaient détruire tous les soupçons, ou le brave jeune homme ne pourrait-il que venger un outrage, alors qu'il avait espéré confondre en même temps une calomnie? Il fallut bien qu'il se résignât à attendre, mais que les heures lui parurent longues et que de souffrances elles apportèrent! Il se promenait à grands pas, livré à

toutes les angoisses de l'incertitude et de l'impatience, prêtant l'oreille au moindre bruit, bondissant à chaque coup de marteau, courant à la fenêtre dès que le roulement d'une voiture se faisait entendre, et, brisé par ces mille espérances déçues, l'œil attaché sur la pendule, il aurait voulu tour-à-tour arrêter et précipiter la marche des aiguilles.

A neuf heures, M. de Clavières et Versigny n'avaient pas encore paru. Il fut impossible à Georges de rester plus longtemps dans cette chambre, où tous les objets qui frappaient ses yeux venaient lui retracer les tortures que chaque minute d'attente semblait y graver en passant. Peut-être son père était-il rentré et le domestique avait-il négligé de l'avertir? Peut-être Versigny l'attendait-il dans son appartement? Il monta chez ce dernier, et n'y trouva personne : il redescendit alors, et, s'étant assuré une fois encore de l'absence du comte, il ouvrit, sans bien savoir ce qu'il faisait, la porte du petit salon avec lequel nous avons déjà fait connaissance. Au bruit qu'il fit, une jeune fille assise se retourna vivement; c'était Louise Brémont.

Elle s'était couchée, la veille, inquiète et troublée : les réticences de son père, l'agitation mal déguisée de Georges soulevaient dans son esprit trop d'incertitudes et de funestes prévisions pour qu'un sommeil paisible descendit sur sa couche et en chassât les sombres pensées. A peine le jour avait-il paru qu'elle se leva et se

subit dans une politique raide jusqu'à la dureté ne pourrait s'opérer sans péril ; mais il serait encore plus périlleux de vouloir agir contre l'esprit national que l'empereur Nicolas a su, durant vingt-neuf ans de règne, plier à sa volonté et diriger dans le sens de sa tendance politique à lui. Il ne serait point politique de déroger des plans tracés et d'en suspendre la réalisation, et il faudrait avoir une volonté de fer et un pouvoir matériel encore bien au-dessus de ceux de l'empereur défunt ; cette opinion est partagée par les gens les plus proches de l'empereur, par la cour, et par tout le monde tant soit peu intelligent.

Il n'est pas exact non plus que l'empereur Alexandre II ait désapprouvé une seule des mesures prises par son père. Un seul homme s'était attiré le mécontentement d'Alexandre, parce qu'il a voulu faire valoir la politique russe sous une forme qui ne convenait pas au czar actuel, et c'est pour cela qu'il avait voulu que l'on désavouât Menschikoff. Ce dernier aura à peu près fini de jouer son rôle, et l'on affirme que la nomination du général de Berg, comme général en chef des troupes en Finlande, sera bientôt suivie de son élévation au poste de gouverneur général du grand-duché en place de Menschikoff.

En conséquence, si la politique agressive de la Russie vient à prendre un caractère moins absolu et moins hantain, l'on peut tout de même être assuré qu'elle ne démentira point l'esprit de Nicolas, d'autant moins qu'aucun prétexte n'existe pour un pareil changement.

On dit que le grand duc Nicolas recevra un commandement spécial. (Constitutionnel.)

— Nous avons déjà recueilli nombre de renseignements sur les derniers moments de l'empereur Nicolas. Toutefois, nous croyons pouvoir publier encore les détails circonstanciés que donne à ce sujet le *Moniteur prussien*, à raison du caractère officiel de ce journal :

« Saint-Petersbourg, 3 mars.

» Sa Majesté, l'empereur Nicolas était, depuis quelque temps, atteint d'une forte grippe. Vers le 18 février, le médecin de l'empereur, le docteur Mandt, demanda la permission d'appeler d'autres médecins. L'empereur prit la chose en plaisantant et consentit à ce qu'on appelât le docteur Karell. L'état de l'empereur s'aggrava peu à peu par l'insomnie et l'augmentation de la toux avec force expectorations, au point que, le 22, les médecins prièrent Sa Majesté de garder la chambre.

» L'empereur ne voulant pas en entendre parler, un des médecins lui dit : « Il n'est pas un chirurgien militaire qui permettrait à un soldat aussi malade que Votre Majesté de quitter l'hôpital, car il serait certain que le patient y rentrerait plus malade encore. »

» L'empereur répondit : « Messieurs, vous avez rempli votre devoir ; je vous remercie, je vais remplir le mien. Il moula immédiatement en traineau par un temps assez froid et se rendit à la salle d'exercices, où il passa en revue des hommes de la garde qui devaient se rendre en Lithuanie pour compléter les régiments d'infanterie. L'empereur était fortement atteint, pendant cette revue, où il parut pour la dernière fois en public, il toussa et cracha beaucoup, et dit, en quittant la salle : « Je

suis tout en nage ; » cependant il faisait très-froid.

» Il se rendit ensuite auprès du ministre prince Dolgorouki, qui était malade, l'engagea à ne pas sortir trop tôt et rentra dans le palais d'hiver. Le soir, il assista aux prières de la première semaine de carême, resta ensuite chez l'impératrice ; mais il se plaignit du froid et garda son manteau dans la chambre.

» Depuis cette soirée, l'empereur n'a plus quitté son tout petit cabinet de travail. Il y reçut, le 23 février, le colonel aide-de-camp de Tattenborn, couché sur un canapé et enveloppé dans son manteau, et l'expédia à Sébastopol. A partir de ce moment, Sa Majesté a remis les affaires au grand-duc héritier présomptif. Du 24 au 27, on faisait, aux questions sur l'état de l'empereur, des réponses analogues à celles-ci : « L'empereur ne peut quitter le lit parce qu'il a la fièvre. La toux se résout de plus en plus, etc. »

» Pendant toute sa maladie, l'empereur ne quitta pas son lit-de-camp, c'est-à-dire un sac de maroquin rempli de paille avec un traversin du même genre, et reposant sous une couverture et un manteau.

» Ce ne fut que le 28 février que la situation parut décidément grave. Dans la nuit de ce jour au 1^{er} mars, le mal fit des progrès énormes. Les médecins craignaient une paralysie du poumon. Dans la soirée du 1^{er} mars, on renonçait déjà à sauver l'empereur. L'impératrice et l'héritier présomptif le prièrent, sur la demande des médecins, de recevoir les sacrements. Il paraît que c'est à cette occasion que l'empereur s'est aperçu d'abord de la gravité de sa position. Cependant on dit qu'on a à peine remarqué que cela lui causât de l'émotion.

» Dans la nuit du 1^{er} au 2 mars, le docteur Mandt dit à l'empereur qu'il était gravement malade, que son poumon était compromis et qu'il y avait à craindre pour cet organe. L'empereur répondit avec calme : « Je risque donc d'avoir le poumon paralysé ? » Le docteur répondit : « Cela est bien possible. »

» A la suite de cet entretien, l'empereur reçut avec un grand recueillement la sainte communion, dit adieu à l'impératrice, à ses enfants et petits-enfants, bénit et embrassa chacun d'eux en particulier, en prononçant d'une voix forte les paroles de la bénédiction et ne conserva près de lui que l'impératrice et l'héritier présomptif. Ces faits se passèrent vers quatre heures du matin.

» Plus tard, l'empereur dit à l'impératrice : « Va te reposer un peu, je t'en prie. »

» Elle répondit : « Garde-moi auprès de toi, je voudrais mourir avec toi si cela était possible. » L'empereur dit ensuite : « Non, il faut que tu restes encore ici-bas : prends soin de ta santé, afin que tu puisses être le centre de toute la famille. Retire-toi, je te ferai appeler quand le moment sera venu. »

» L'impératrice obéit à cette volonté si formellement exprimée et se retira. L'empereur fit entrer ensuite le comte Orloff, le comte Adlerberg et le prince Dolgorouki ; il les remercia de leur fidélité et leur dit adieu. Plus tard, l'empereur fit entrer ses domestiques particuliers, les remercia de leurs services, les bénit et leur dit adieu ; l'empereur, dit-on, était très-ému dans ce moment.

» Enfin, on appela la femme de chambre, M^{me} de

de Rohrbeck. L'empereur la remercia de la fidélité qu'elle avait constamment témoignée à l'impératrice, de la sollicitude avec laquelle elle l'avait soignée constamment dans ses maladies, et encore récemment ; il la pria de ne jamais abandonner l'impératrice, et ajouta : « Et saluez-moi, mon cher Peterhof. »

» L'empereur prit aussi la main du docteur Karell et lui dit : « Vous n'en êtes pas cause. » Pendant que le confesseur Bajanoïff parlait à l'empereur, celui-ci prit la main de l'impératrice et la mit dans la main de cet ecclésiastique, comme s'il voulait lui confier l'impératrice.

» Après cela l'empereur se trouva pendant un certain temps dans l'impossibilité de parler ; il pria en silence, en faisant souvent le signe de la croix. Plus tard, la parole lui revint, et il dit différentes choses jusqu'au moment de sa mort, qui arriva doucement, le 2 mars, à midi dix minutes, en présence de toute la famille impériale.

» Les dernières paroles à peu près que l'empereur prononça furent celles-ci : « Dites à Fritz de rester toujours le même pour la Russie et de ne pas oublier les paroles de papa (sic). »

» L'empereur est mort avec un calme, une résignation chrétienne, une fermeté véritablement sublimes.

» Au commencement, son visage parut très-défait, mais le soir les traits avaient repris leur régularité et leur calme et étaient devenus plus imposants que jamais.

» S. M. l'impératrice a supporté ce coup si terrible et si imprévu, avec une force remarquable. Elle a passé, hier soir encore, une heure toute seule auprès du corps de l'empereur. La consternation dans laquelle chacun est tombé au moment de ce coup terrible, ne fait place que peu à peu aux sentiments de douleur. »

— « Berlin, lundi 12 mars. — Les dépouilles mortelles de l'empereur Nicolas ont été déposées hier dans la citadelle de St-Petersbourg. » — Havas.

AUTRICHE. — « Vienne, lundi, 12 mars. — Le prince Gortschakoff a remis aujourd'hui entre les mains de Sa Majesté l'empereur ses nouvelles lettres de créance. »

» L'ouverture des conférences est fixée au mercredi 14. — Havas. »

FAITS DIVERS.

La *Gazette des Postes de Francfort* raconte l'anecdote suivante sur l'empereur Nicolas et le prince Alexandre ; cette feuille y trouve la preuve de l'accord qui régnait dans les moindres choses entre le czar et son fils :

« Il y a quelques années, après une grande revue passée à Postdam, le roi de Prusse eut l'idée de réunir dans un escadron la troupe brillante de têtes couronnées et de princes qui assistaient à cette fête militaire. Le commandement de l'escadron fut donné à un vieux général ; l'empereur Nicolas, qui était le plus grand, fut à la droite, et les évolutions commencèrent. Peu à peu, on s'approcha de la terrasse du château de Sans-Souci, sur laquelle l'impératrice de Russie contemplant ce spectacle. Le

rendit chez madame de Clavières ; une voix intérieure lui criait qu'un malheur s'approchait et que sa place était là.

En apercevant Georges, Louise courut à lui. Les angoisses qu'il avait subies étaient si profondément empreintes sur son pâle visage, qu'elle ne put retenir un cri d'effroi, et, saisissant sa main, elle lui dit :

— Georges, mon ami, qu'avez-vous ?

— Cette douce voix, ces familières et affectueuses paroles, les premières que depuis son retour il entendait sortir de la bouche de Louise, tombèrent sur son triste cœur, desséché par les brûlantes étreintes de l'impatience, comme les gouttes d'une bienfaisante rosée dans le calice rafraîchi d'une fleur qui se fanait sous les dévorantes ardeurs de l'été. Une âme si noble rayonnait sur cette gracieuse figure, ces beaux yeux exprimaient avec tant d'éloquence un si profond dévouement, qu'il se laissa machinalement entraîner vers un fauteuil et s'assit à côté de la blonde jeune fille.

L'irrésistible influence exercée par cette suave apparition semblait enchaîner toutes les facultés de Georges ; il restait immobile et silencieux devant Louise, sans pouvoir se rendre compte de sa présence dans ce salon ; mais enfin les idées se firent jour dans son cerveau un moment obscurci par les orages de son âme, et, regardant d'un air étonné la compagne de son enfance :

— Comment êtes-vous ici à cette heure ? lui dit-il. —

J'y suis parce que vous souffrez. — Moi ? non, je ne souffre pas ; j'attends le retour de mon père, et son retard me contrarie, voilà tout. — Georges, on peut tromper l'œil des indifférents ; mais ceux qui regardent avec le cœur, on ne les trompe pas. Vous souffrez, vous dis-je, et je voulais être là pour vous consoler. — Mais quand il serait vrai que je souffre, comment l'auriez-vous su ? — Pensez-vous donc que toute relation soit rompue entre les êtres que Dieu anima de son souffle, parce que leurs corps sont un instant séparés ? Votre âme n'a-t-elle jamais franchi le temps et la distance pour correspondre avec une autre âme, s'associer à ses plus secrètes impressions, deviner ses joies ou ses douleurs ? Dans le silence des nuits, dans les méditations de la solitude, n'a-t-il pas retenti quelquefois en vous un cri mystérieux qui vous disait : Ton ami se plaint et il t'appelle ? Cette voix intérieure ne l'avez-vous jamais entendue, Georges, et n'y croyez-vous pas ? — Je crois à la bonté de votre cœur, à la noblesse de votre âme, répondit le jeune homme dont l'anxiété réveillée mesurait la marche du temps, pour lui si lente et si rapide à la fois ; mais en ce moment, Louise, votre bonté vous égare. — Vous souvient-il que, le lendemain de votre arrivée, sous ce berceau de verdure où vous étiez venu me chercher avec Emma, vous m'accusiez aussi de dissimuler ma tristesse, et me disiez : C'est mal de manquer de confiance et de repousser les soins d'un ami ? — Et, mal-

gré les instances de mon amitié, vous avez gardé le silence. — C'est qu'alors vous aviez tort, et moi j'ai raison aujourd'hui.

Et Louise, en disant ces mots, enveloppait Georges d'un de ces longs regards qui triomphent des plus fermes résolutions. Il se sentait environné d'un intérêt si touchant et si tendre qu'il eut besoin de toute sa force pour ne pas s'abandonner aux délicieuses et involontaires émotions dont son cœur était inondé, et ce fut en pressant la main de la jeune fille avec une expression de profonde reconnaissance qu'il lui dit :

— Que votre voix me fait de bien, Louise ! Quels chagrins n'oublierait-on pas auprès de vous ? Ah ! si le malheur venait à m'atteindre, c'est à vous seule que j'irais demander des consolations.

En ce moment, la porte du salon s'ouvrit brusquement ; madame de Clavières entra suivie d'Emma, et elle s'écria, en apercevant son fils :

— Dieu soit loué ! il est encore ici !

Georges comprit soudain que quelque indiscretion avait été commise, et, envisageant toute sa situation d'un coup-d'œil, il appela à son aide le sang-froid qui lui devenait si nécessaire.

— Louise, retenez-le, dit Emma, il veut aller se battre en duel. — En duel ! répéta Louise avec effroi. — Il oublie qu'il a une mère, reprit madame de Clavières en s'approchant de son fils. — Oh ! nous l'empêcherons

général commandant s'approcha de l'impératrice, lui fit son rapport et commanda ensuite : Descendez de cheval ! Tous les cavaliers descendirent et jetèrent les rênes à leurs écuyers. Il ne resta que deux cavaliers qui demeurèrent immobiles à côté de leurs chevaux, l'empereur Nicolas et le grand-duc Alexandre. Le roi leur demanda enfin ce qu'ils attendaient. Tous les deux répondirent d'une voix : on n'a pas commandé : Partez ! Ainsi l'exige en effet le règlement prussien. Les deux princes étaient éloignés l'un de l'autre et n'avaient nullement pu se concerter pour cette réponse. »

— Les Américains poursuivent activement la construction du télégraphe sous-marin qui doit relier le nouveau monde à l'ancien. 600 ouvriers travaillent depuis un an à la pose des poteaux et des fils dans la partie comprise entre New-York et Saint-Jean, sur le bancs de Terre-Neuve. Saint-Jean est le point le plus rapproché de l'Europe. Douze cents milles sont déjà prêts, et on compte bientôt recevoir des nouvelles de notre continent dans l'espace de cinq à six jours. Avant deux ans, Londres communiquera avec New-York par un fil électrique, et l'échange des correspondances entre ces deux capitales n'exigera pas plus d'une heure. (Constitutionnel.)

— Nous avons déjà emprunté au *Journal du Loiret* des extraits de sa correspondance de Crimée. En voici une encore où la vie du camp se trouve pour ainsi dire daguerréotypée :

«... Chose assez curieuse, nous serrons tellement de près les batteries ennemies par nos travaux, qu'elles sont obligées de se reculer d'elles-mêmes, sous peine de ne pouvoir plus nous atteindre. A force de les faire reculer, elles finiront par tomber à la mer.

» En attendant, elles se livrent à un feu permanent, incroyable. On fera à coup sûr des statistiques à cet égard ; les chiffres seront curieux à lire. Les projectiles qu'elles envoient sont divisés par les soldats en quatre genres différents : les *marmites*, qui comprennent les bombes et les obus, leur cavité leur mérite ce nom ; les *négrons* ou boulets, à cause de leur couleur ; les *palates* indiquant les grenades, les biscaïens, la mitraille, qui font en s'éparpillant dans le sol l'effet d'un semis de pommes de terre ; enfin, il y a des *mouches* ou balles pour le bruit qu'elles font en passant.

« Je vous demande pardon pour ces plaisanteries ; mais vous voulez des détails de soldats, en voilà. Ces pauvres diables, en plaisantant sur leur misère, font contre fortune bon cœur, et parfois, vraiment, ils sont héroïques de gouaillerie. Ainsi, le matin, au petit jour naissant, la diane, qu'il vente ou qu'il neige, les éveille aux sons de la musique militaire. Les artistes transis massacrent lestement les plus joyeux airs d'opéra, et, en attendant l'appel du matin, tous vont prendre le café réglementaire, café que connaissait sans doute M^{me} de Sévigné quand elle annonçait sa décadence prochaine. Au reste, même pour celui-là, elle s'est trompée, car les hommes le tiennent en fort grande estime. Après cet appel commentent les corvées du matin, aussi nombreuses que variées, et les bataillons de garde de tranchée mangent la soupe, et partent pour leurs postes. Vers dix heures, tout le monde est de nouveau réuni au camp, c'est l'heure de la soupe, une

pâtée de riz graissée avec un morceau de lard. Parfois on y ajoute d'autres légumes ou des oignons ; puis vient le second appel, en armes, où les officiers passent un semblant de revue à des effets qui ont subi un semblant de nettoyage. Sauf les armes, qui sont soignées religieusement et avec amour, la tenue, vous le concevez, n'est pas brillante. Ensuite recommencent les corvées comme le matin. A quatre heures, nouvel appel et nouvelle soupe identique à la première. Enfin, après cette soupe, les hommes sont libres, s'ils ne sont ni de garde ni de travail, c'est-à-dire à peu près un jour sur deux. Ils prennent alors un second café, et se couchent en attendant l'appel de sept heures du soir, après lequel ils s'endorment de ce sommeil de laboureur, vanté par les poètes.

» La vie des officiers, tout en côtoyant de très-près celle des soldats sous leurs ordres, se rapproche pourtant assez de la vie commune. La toilette seulement est inverse de celle de France ; comme on se couche à peu près habillé, au reveil on se déshabille. Presque personne ne se rase, et les barbes en pleine floraison changent singulièrement les physionomies. Dois-je vous dire que je conserve les antiques usages ? Trois fois par semaine je me fais raser avec tous les soins et les raffinements que je mettais au beau temps des brillantes soirées d'Orléans. On me raille bien un peu ; on me demande pour qui ces frais ? Hélas !... mais je laisse dire, je trouve que c'est une heure de civilisation de plus.

» Notre table n'est pas très-recherchée, le fond en est aussi le riz et le lard ; on y ajoute un peu de variété par des légumes, et à la moindre occasion par des conserves anglaises, aussi bonnes que chères ; elles sont très-bonnes. Le luxe n'est pas dans le service, le fer battu brille sur toutes les tables. Le général en chef y substitue la vaisselle plate, et dans la première division quelques débris de la porcelaine Woronzoff trouvée à Belbeck. Le seul luxe est dans les vins très-variés et possédant les deux qualités des conserves : bons et chers.

» Dans l'après-midi, quand on est libre, on se visite dans le camp ou d'un camp à l'autre, surtout au siège, où les régiments sont très-rapprochés. On colporte les nouvelles du jour, les aventures de la nuit, les anecdotes plaisantes ou sérieuses, tous les petits cancans, qui naissent ici comme partout, ou bien on monte quelques heures à cheval, ou encore, comme je fais dans ce moment, on écrit. (Il fait cependant bien beau, par hasard.) L'heure du dîner arrive tout doucement, et la journée s'achève en petites réunions, où la partie de wisth alterne avec les discussions les plus transcendantes sur la guerre ou sur la conduite de l'Allemagne. Dieu me pardonne, c'est une vie charmante, et je ne me croyais pas si heureux !

« Faut-il vous donner le revers de la médaille, vous décrire le départ pour la tranchée par une nuit noire comme de l'encre, le voyage dans les boyaux, où l'on enfonce jusqu'aux genoux dans une boue pétrie par un million de pieds par jour, l'arrivée aux embuscades et l'installation à découvert, au hasard des coups de fusil russes qui piquent la nuit d'étoiles, ou du roulement des éclats de bombes, lancées par séries, une seule étant d'un effet nul, et, pour broder sur le tout, la pluie et la neige alternant comme les vers des idylles ! Bah ! ce sombre

tableau a été essayé assez souvent, je préfère m'en tenir au premier.

« Vous avez souvent parlé, dans le *Journal du Loiret*, des chats des zouaves : ces chats ne sont pas tout-à-fait aussi nombreux que vous semblez le croire. Quant à moi, ce que j'ai surtout remarqué, c'est un singe au 1^{er} zouaves et qui a bien son originalité. Son maître fut tué à Alma, et il le pleura longtemps ; mais la douleur s'efface, même dans le monde des singes ; il suit partout en serre-file la compagnie qui le soigne dans sa douleur, *non passibus æquis* quelquefois ; mais alors il a bientôt fait de grimper sur un sac.

» Je vous écris ces dernières lignes le soir ; il est près de minuit, c'est scandaleusement tard au camp. J'entends le feu de la tour Malakoff, qui se défend de son mieux ; *mal à prendre*, disent les troupiers ! et cependant elle va être prise. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, mardi 13 mars. — La nouvelle qui a couru hier d'un engagement avec les troupes alliées et les Russes, dans lequel le général Osten-Sacken aurait été blessé, ne s'est pas confirmée.

C'est après demain, 15, que doivent s'ouvrir les conférences.

Les affaires en actions de chemins de fer austro-français ont été très-animées ; les autres valeurs étaient lourdes. — Havas.

Madrid, mardi 13 mars. — « M. Escosura est nommé ministre d'Espagne à Lisbonne en remplacement de M. Rios Rosas.

» Dans la séance d'hier, les Cortès ont approuvé à une forte majorité, les mesures financières de M. Madoz. » — Havas.

Rhumes, Grippe et irritations de poitrine.

Aucune pâte pectorale, soit ancienne ou nouvelles, ne s'est acquise une réputation plus méritée que celle de la PÂTE DE NAFÉ. La vogue universelle dont elle jouit est fondée sur sa puissante efficacité et sur l'approbation des médecins des hôpitaux de Paris et de la plupart des membres de l'Académie de Médecine qui lui ont reconnu une supériorité incontestable sur toutes celles du même genre.

Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (311)

L'action de la magnésie pure, comme purgatif, agit non-seulement sur les humeurs mais encore sur le sang dont elle absorbe les principes nuisibles à la santé. Aussi le CHOCOLAT DESBRIÈRE, uniquement préparé avec cette substance peut-il être recommandé avec succès à tous les tempéraments échauffés et dans tous les cas où les purgatifs et *dépuratifs* sont indiqués.

Dépôt à la pharmacie de M. BRIÈRE, à Saumur. (110)

BOURSE DU 13 MARS.

5 p. 0/0 hausse 83 cent. — Fermé à 70 08.

4 1/2 p. 0/0 hausse 73 cent. — Fermé à 93.

BOURSE DU 14 MARS.

5 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 69 45.

4 1/2 p. 0/0 baisse 73 cent. — Fermé à 94 25.

de sortir, répliqua Emma. — Mais, qui vous a dit cela, et pourquoi cette terreur ? répondit Georges essayant de sourire. On vous a trompées.

Et un regard jeté sur la pendule lui fit voir qu'une heure encore s'était écoulée, que dans peu de temps il faudrait qu'il partit s'il voulait être exact au rendez-vous ; et pourtant son père ne revenait pas !

— Vous voudriez nier en vain, je sais tout, moi, dit Emma ; le domestique de M. de Versigny vous a entendu hier au soir causer avec son maître, et il a tout raconté à ma femme de chambre, qui me l'a répété : c'est pour votre père que vous allez vous battre avec un monsieur d'Armentières. — Pour son père ? s'écria Louise. — En supposant que cela fût vrai, regrit Georges, vous voyez bien qu'il n'y aurait pas à balancer. — Crois-tu donc que nous ne l'arrêterons pas ? dit madame de Clavières. — Ma bonne mère, il est une limite à votre pouvoir, quoiqu'il n'y en ait pas à votre tendresse. Vous ne pouvez vouloir que votre fils se déshonore, ni qu'il souffre qu'on déshonore son père.

A ces mots, Louise saisit violemment le bras du jeune homme, et le serrant dans une étreinte convulsive :

— Quoi ! dit-elle, c'est pour des soupçons contre l'honneur de votre père que vous allez vous battre ? — Ne serait-ce pas mon premier devoir ? — Ah ! Madame, s'écria-t-elle en s'élançant vers la comtesse, ne souffrez pas qu'il s'éloigne ! Il faut que M. de Clavières sache

tout ! Il faut qu'il vienne, qu'il le retienne ici ! Il ne peut pas, il ne doit pas le laisser partir !

L'étrange exaltation de Louise frappa d'un muet étonnement ceux qui l'écoutaient en cherchant à comprendre quel sens mystérieux se cachait sous l'énergie inaccoutumée de sa parole. Ce n'était plus cette frêle et mélancolique jeune fille, dont la résignation rêveuse semblait d'avance préparée à toutes les chances de la vie ; c'était une femme ardente et forte qu'une volonté puissante armait pour une lutte désespérée.

Georges sentait vaguement que l'âme incertaine et troublée de Louise se débattait sous le poids de quelque funeste secret.

Pourquoi, dit-il, appelez-vous mon père ? Il n'a rien à apprendre, et il est sorti. — Sorti ! répondit-elle. Et il sait que pour lui, pour son honneur, vous allez vous battre ?... Georges, Georges, vous ne vous battez pas ! Tout plutôt que d'exposer votre vie ! — Que voulez-vous dire ? Expliquez-vous, Louise.

Et la malheureuse enfant, livrée à une inexprimable angoisse, comprimant violemment son front entre ses deux mains, comme pour en faire jaillir une idée, murmurait d'un ton douloureux :

— Que faire, mon Dieu ! que faire ?

Emma et madame de Clavières, partagées entre la crainte de voir s'éloigner Georges et la surprise que faisaient naître les paroles incohérentes de la jeune fille, at-

tendaient effrayées et silencieuses le dénouement de cette pénible scène, quand Louise s'adressa vivement à Georges, dont le regard attentif épiait tous les mouvements de sa physionomie :

— Parlez ! s'écria-t-elle ; qu'a dit cet homme avec qui vous voulez vous battre ? De quoi accuse-t-il votre père ? quels soupçons a-t-il formés ? — Des soupçons ! répéta derrière elle une voix imposante et grave, il n'en formera plus !

Chacun se retourna : cette voix était celle de M. de Clavières qui venait d'entrer avec Versigny sans qu'on les eût aperçus, la porte du salon étant restée ouverte à l'arrivée de la comtesse.

— Ah ! mon père, c'est vous enfin ! Je savais bien que vous reviendriez, dit Georges en courant au-devant du comte. — Monsieur, cria Louise, dardant sur M. de Clavières un de ces regards acérés qui pénètrent au fond des cœurs, il veut se battre pour vous, à cause de vous, pour l'honneur de votre nom ! — Il a raison, répondit le comte, on ne doit jamais souffrir une insulte. — Venez donc, mon père, répliqua Georges ! voici l'heure. — C'est inutile ! Tout est terminé. — Quoi ! d'Armentières a rétracté ses outrageantes paroles ? Vous l'avez convaincu ? — Je l'ai tué !

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

Par Adjudication,

Au-dessous de la mise à prix

DE

L'HOTEL DU LION-D'OR

Sis sur Lavault,

Commune de Thouars, arrondissement de Bressuire, département des Deux-Sèvres.

L'adjudication aura lieu le mardi 3 avril 1855, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e BONNIN, notaire à Thouars.

Désignation de l'objet à vendre.

Cet Hôtel joint au midi la place de Lavault, au levant deux bâtiments et cour appartenant à M. Thibault, banquier, au nord au clos de M. Thibault, et au couchant aux D^lles Favreau et à un passage.

Il est exploité par les sieurs Vatel et Bessonneau, aubergistes.

Et consiste : à droite en entrant, en une cuisine et une salle à la suite, éclairée par plusieurs croisées donnant sur le Champ-de-Foire aux bœufs ; quatre chambres au premier étage et greniers au-dessus ; à gauche de la porte d'entrée, en cinq petites chambres au rez-de-chaussée, joignant à l'extrémité vers couchant au grand portail convert servant de remise et d'entrée à la maison ; deux vastes écuries en parfait état, fenils au-dessus ; une autre écurie communiquant à celles sus-désignées, toit à porcs, fenil au-dessus ; lieux d'aisances, bûcher, cour, contenant environ neuf ares, entre la maison et les écuries, et dans laquelle se trouvent une citerne et un puits.

Ledit immeuble sera vendu sur la nouvelle mise à prix de sept mille francs, ci 7,000 francs.

Ladite maison dépend de la communauté d'entre Pierre Delarue dit Mézy, ci-devant aubergiste, demeurant à Saumur, et feu Louise Jallet, sa femme.

La vente en est poursuivie en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil séant Saumur, en date du 14 octobre 1854, enregistré, et d'un autre jugement du même tribunal, du 22 février 1855, aussi enregistré ;

A la requête du sieur Pierre-Armand Delarue, marchand charcutier, demeurant à La Rochelle, agissant en qualité d'héritier sous bénéfice d'inventaire de

de sa mère, sus-nommée, et ayant pour avoué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur ;

Contre ledit Pierre Delarue dit Mézy, ancien aubergiste, demeurant à Saumur, agissant tant en son nom personnel que comme tuteur de Alexis Delarue, son fils mineur, héritier sous bénéfice d'inventaire de sa mère, sus-nommée ; ledit Mézy ayant pour avoué constitué M^e Lecoy, avoué à Saumur ;

En présence du sieur Jean Jallet, garde de la commune de Rou-Marson, y demeurant, agissant comme subrogé-tuteur dudit mineur.

Le cahier des charges est déposé en l'étude M^e BONNIN, notaire à Thouars.

S'adresser, pour les renseignements, auxdits M^e BONNIN, LECOY et CHEDEAU, et à M^e DUTERME, notaire à Saumur. Saumur, le 13 mars 1855.

(125) CHEDEAU.

Tribunal de commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Gabriel Dauphin, marchand, demeurant commune de Brézé, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se réunir le lundi 19 de ce mois, à 8 heures 1/2 du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur un concordat, sinon, former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal,

(126) A. DUDOUET.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX PUBLICS

Pour la construction du Presbytère de la paroisse de Saint-Nicolas à Saumur.

Messieurs les Entrepreneurs de travaux publics sont prévenus, que le jeudi 28 mars 1855, il sera procédé, à l'hôtel de la Mairie de Saumur, à une heure après midi, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à faire pour la construction du Presbytère de la paroisse de Saint-Nicolas, s'élevant à la somme totale de 17,000 francs.

L'adjudication de ces travaux sera donnée à un seul adjudicataire, pour toute nature de travaux.

Nul ne sera admis à concourir, s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux.

Les soumissions seront écrites sur papier timbré.

Le rabais portera sur l'ensemble des prix, à raison de tant de centimes par franc, sans fractions de centime, à peine, dans ce cas, de voir le rabais porté au centime supérieur, qui deviendrait le taux de la soumission.

Les concurrents pourront prendre connaissance des autres conditions de l'adjudication, des devis, détails, plans et cahier des charges, au secrétariat de la Mairie de Saumur.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (noms, prénoms et profession), demeurant à _____, faisant élection de domicile à l'Hôtel de la Mairie de Saumur, m'engage à exécuter les travaux de construction du Presbytère de Saint-Nicolas de Saumur, moyennant un rabais de (le nombre de centimes par franc). Je déclare avoir pris connaissance des plans, prix, devis et cahier des charges, auxquels je me conformerai. (127)

A VENDRE
Grande quantité de CHEVRONS, de CHARPENTES, de PLANCHES de PEUPLIER.

A vendre également,

PLAN DE VIGNE ROUGE.

S'adresser à M. DU BAUT, au Cour-dray. (100)

A VENDRE,
Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie, Occupée par Buzard, aubergiste. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

A LOUER
Présentement

Une PETITE MAISON, Grand Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne, Occupée par M^{me} veuve Piette. S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1855,

Une MAISON, levée d'Enceinte, 45. S'adresser à M^lo LAFOND. (114)

Etude de M^e MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

En exécution d'une ordonnance de justice.

Dimanche prochain 18 mars 1855, à midi, en la maison de M. Adalbert de Mondion, à la Motte-de-Bourbon, commune de Pouançay, il sera, par le ministère de M^e BAGOUIN, huissier à Loudun, procédé à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers et bestiaux, tels que : chevaux, mulet, vache, porc, sainfoin, foin, rouches, voiture à quatre roues presque neuve, plusieurs tilburis, plusieurs charrettes et harnais, ET UN BEAU CERF.

On paiera comptant. (129)

A CEDER

UN

Fonds de Bouennerie,

Rue Royale, à Saumur,

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON,

Sise à Varrains, avec cour, caves, jardin et clos entourés de murs, contenant 1 hectare 33 ares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (99)

A LOUER
Pour la St-Jean 1855,

Une MAISON avec écurie et remise, sise à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Lambert-Bonnemère.

S'adresser à M. REVELLIÈRE-LERIVINT. (118)

A LOUER PRÉSENTEMENT
Magasin et Appartements divers, Situés rue St-Jean, Occupés par M. Gréaud. S'adresser à M. MENIER. (122)

A CEDER
DE SUITE,

FONDS bien achalandé d'ÉPICERIE, MERCERIE ET FAYENCE, Situé à la Croix-Verte, rue de Rouen, à Saumur.

S'adresser à M. BALOTHE, propriétaire. (94)

LOTÉRIE D'Auvergne,

Autorisée par le Gouvernement.

CAPITAL: 600,000 FRANCS.

GROS LOT 100,000 FRANCS.

Prix du Billet:
UN FRANC.

CENT LOTS.

Tirage
PROCHAIN.

Cette Loterie est une œuvre de Charité; le produit en sera affecté à la reconstruction de l'orphelinat départemental de LAVORR (Cantal), détruit par un incendie.

Organisée par M^{me} la comtesse d'Anglars de Bassignac (en religion sœur Marie-Joseph), fondatrice de Lavourr, la LOTÉRIE D'Auvergne est placée sous le patronage de M. le préfet du Cantal et de M^{sr} l'évêque de Saint-Étienne, président et vice-président d'une commission de surveillance.

Pour toute demande de province, envoyer à Paris, par mandats sur la poste, à M^{me} la vicomtesse d'Anglars de Bassignac, autant de fois un franc que l'on désire de billets.

Adresser les demandes de billets et les mandats au Bureau central, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 86, A PARIS.

On trouve des Billets à SAUMUR, chez M. LECOTTIER, RELIEUR-PAPETIER, rue du Petit-Maure. (128)

MAGASIN DE MERCERIE, BONNETERIE, PARFUMERIE, ETC.,

Place de la Bilange, hôtel Budan.

M^{me} veuve BRIERRE vient d'ouvrir un Magasin de Mercerie, Bonneterie, Parfumerie, Articles de Paris; joli assortiment de Gants flanelle, tissus, peau; Mitaines longues; Bijouterie, Jouets d'enfants et autres Articles; Broderies et Dessins. (83)

SEUL DÉPOT DE LA BRASSERIE DE STRASBOURG,

Tenu par DUBOIS, Petite-Rue-Saint-Nicolas, n° 5.

Bière de première qualité à 30 centimes la bouteille, rendue à domicile, fût non compris. (111)

PILULES DE VALLET.

Approuvées par l'Académie impériale de médecine.

Les médecins les ont adoptées depuis plus de quinze ans, pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques.

AVIS. — Les tribunaux ont condamné l'usurpation qui avait été faite par quelques personnes, de mon nom de Vallet pour vendre les pilules ferrugineuses dont je suis l'inventeur, et que je prépare moi-même par des procédés qui me sont propres.

En donnant cet avis, mon but est de garantir le public contre les contrefaçons et les imitations qui pourraient encore exister en France et à l'étranger.

Tout consommateur devra donc s'assurer que les flacons sont scellés de mon cachet, et que l'étiquette porte ma signature: VALLET.

Une instruction est jointe à chaque flacon — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (26)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.